

Évaluation de l'Impact sur la Santé (EIS) du projet de reconversion du site des anciennes papeteries de la Seine à Nanterre

2

Atelier de travail n°2 du 23 mars 2017



Directrice de la publication: Dominique Alba
Étude réalisée par: Emmanuelle Pierre-Marie; Amélie Noury; Zelda Prou-Kerrec
Sous la direction de: Christiane Blancot
Cartographie: Laurent Planchot
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire
Maquette: Apur
www.apur.org

code étude

Sommaire

| | |
|--------------------|---|
| Introduction | 5 |
|--------------------|---|

Documents de cadrage de l'atelier

| | |
|--|----|
| Présentation de l'Apur | 7 |
| 1. Situation économique..... | 7 |
| 2. Publics cibles | 9 |
| 3. Processus de réalisation du projet..... | 10 |
| 4. Des bonnes pratiques | 18 |

Synthèse de l'Atelier

| | |
|---|----|
| Série de questions pour guider le travail sur table | 19 |
| Document graphique d'analyse du territoire | 20 |
| Compte rendu des débats sur table | 23 |
| Accès à l'emploi et à la formation | 23 |
| Processus et réalisation du chantier..... | 25 |
| Synthèse..... | 26 |
| Liste des personnes ayant participé à l'atelier..... | 27 |

Introduction

En 2016, L'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) a été missionné par la Ville de Nanterre afin de réaliser une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) d'un projet d'aménagement : la reconversion des Papeteries. Le site concerné se situe au Nord de Nanterre, le long des berges de Seine, entre le Parc départemental du Chemin de l'Île et la Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine, à proximité de l'échangeur A14/A86.

Dans le cadre de cette EIS, une méthode de travail autour d'ateliers réunissant des habitants, salariés, institutions de territoire, a été mise en place. Le premier s'est déroulé le 02 février 2017. Il a réuni plus d'une vingtaine de personnes autour des grandes thématiques suivantes : l'environnement, la mobilité, les risques et la résilience. Le second s'est tenu le 23 mars 2017, où une vingtaine d'acteurs ont travaillé sur les thèmes de l'accès à l'emploi et à la formation, sur le processus de réalisation du projet, ainsi que sur les risques et la résilience (thématique transversale). Les ateliers ont permis de faire émerger des problématiques et des propositions qui viennent enrichir celles qui sont ressorties de la concertation préalable menée dans le cadre de la procédure de création de la ZAC des Papeteries, ainsi que de mettre en synergie les acteurs clés du territoire dans l'objectif d'infléchir le projet par le prisme de la santé, du mieux-être.

La démarche de l'EIS est perçue positivement, le nouveau projet est vu comme une chance de requalification du secteur et d'un futur accès à la Seine. La préservation de la nature et la prise en compte de la santé (mieux-être) des riverains et des futurs usagers sont deux éléments qui apparaissent prioritaires.

Ce document est la restitution du travail de ce second atelier.

Documents de cadrage de l'atelier

Présentation par l'Apur

La démarche de l'Évaluation d'Impact en Santé (EIS) existe seulement depuis une dizaine d'années et commence à se développer en France. Son approche multicritères permet d'évaluer les impacts directs et indirects d'un projet d'aménagement sur la santé des populations, dont les plus vulnérables, sur un temps long et court. Elle a, à termes, pour objectif de formuler des recommandations aux différentes parties prenantes du projet pour améliorer les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs du projet sur la santé des populations.

Il existe plusieurs déterminants de santé (bien-être) qui sont environnementaux, sociaux mais aussi économiques.

Un urbanisme favorable à la santé

L'évaluation d'impact en santé (Eis) est un outil novateur d'aide à la décision. Cette démarche permet d'interroger les déterminants sociaux qui influencent la santé des populations (conditions environnementales, socioéconomiques, les modes de vie, etc.) par rapport au projet de reconversion du site des anciennes papeteries de Nanterre.

Objectifs

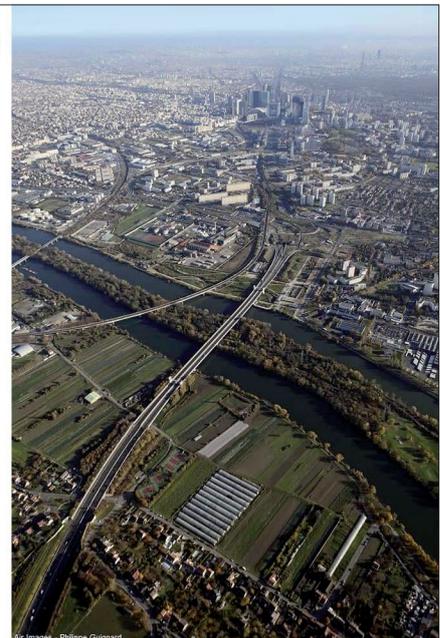
- apprécier les impacts directs ou indirects, positifs et négatifs du projet en termes de santé, bien-être et cadre de vie
- établir des recommandations afin de maximiser les répercussions positives pour la santé et minimiser les impacts négatifs (développement durable)
- lutter contre les inégalités sociales de santé

Populations concernées

- Riverains (habitants, écoles/collège, campus universitaire)
- Salarié-es de la prison / Futur-es salarié-es
- Usagers de passage (Parc du chemin de l'île et Berges de Seine)

Thèmes abordés

- Accès à l'emploi et à la formation
- Processus de réalisation du projet
- Risques et résilience



Nanterre, un pôle majeur d'activité économique et une ville préfecture

- 1^{er} pôle d'emploi d'Idf après Paris
- Plus de salariés que d'habitants
- Augmentation constante des emplois de tous niveaux de qualification

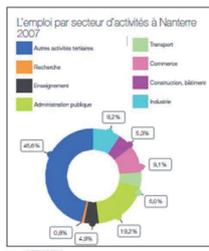
Les activités économiques occupent près d'un tiers du territoire communal

- Légère surreprésentation de l'industrie et du bâtiment
- Sous-représentation du commerce
- Secteur de l'administration publique, important pourvoyeur d'emplois (Préfecture : 22 500 emplois soit 28 % de l'emploi local)

Nanterre : 94 100 habitants
 96 200 emplois
 6 730 établissements
 750 commerces

Peu de Nanterriens participent au développement économique de la ville : 12 730 sur 46 207 actifs (2013)

Taux de chômage : 13,7 % (2016)
 Taux de chômage des jeunes : 29 % (2013)



Commune au tertiaire supérieur et structure de l'emploi quasi-métropolitaine

- 1^{ère} catégorie sociale des emplois : les cadres (38 %)
- 2/3 des emplois intermédiaires ou supérieurs
- Sous-représentation des emplois d'ouvriers et d'employés (Emplois ouvriers : 8 700 postes, dont non qualifiés 3 150 et qualifiés 3400)

Nanterre : 918 créations d'entreprise dont 80 % dans le secteur tertiaire (2014)

4

Les principaux objectifs de la Ville de Nanterre en matière d'économie

Une ville des proximités, agréable à vivre et à travailler

Favoriser le maintien et l'implantation d'emplois et d'activités diversifiés, adaptés à tous les niveaux de qualification des habitants de Nanterre

Développement de l'emploi local

Leviers pour la formation et l'insertion professionnelle des publics les moins qualifiés

Développement solidaire

Soutenir les nouveaux gisements de croissance (valoriser la place de l'Ess)

Faciliter les synergies entre les entreprises et le monde de la recherche et de la formation

Favoriser l'implantation d'éco-industries (innovations environnementales et technologiques)

Inciter l'émergence de projets collectifs et participatifs de coopératives d'habitant

Accompagner la mise en œuvre de circuits-courts dans la gestion des ressources

Veiller à ce que l'implantation de nouvelles activités économiques ne génère pas de trafic de poids lourds supplémentaires

5

Nanterre, une économie dynamique et une offre en formation importante

5 zones d'activité (occupation d'un quart du territoire de Nanterre (320 hectares) - 60 % des emplois salariés

- Les Guillaeries
- Les Groues
- Les Champs Pierreux
- Les Hautes Pâtures
- Nanterre Préfecture
- + Projet du site des papeteries

Développement économique

- Diversité économique
- Chartes d'engagement territorial
- Réseaux acteurs institutionnels,
- de l'enseignement supérieur et de la recherche, des entreprises innovantes...

Publics spécifiques

les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification, les personnes en situation de handicap, les prisonniers, les gens du voyage, les demandeurs d'asile...

Dispositifs de formation et d'insertion active

- Plie, Mission locale, espace insertion, formation qualifiante, parcours sécurisé, plateforme formation, alternance...
- clause sociale d'insertion / emplois aidés

Exemples

L'accès à l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation en faveur des Nanterriens est une priorité dans les projets : Arena, Anru, Eole...

Nos quartiers ont du talent (diplômés âgés de - de 30 ans, Bac + 3 minimum) : 175 jeunes Nanterriens suivis en 2012, 73 sont en emploi



1. Situation économique

La situation économique de Nanterre est particulière. Ville attractive, Nanterre est la première commune des Hauts-de-Seine en termes d'emplois. Elle accueille quasiment autant de salariés que d'habitants. Toutefois, on constate une forte tertiarisation de l'emploi non spécifique à Nanterre mais qui se traduit par une forte représentation des cadres, alors que les ouvriers et employés sont fortement présents dans la population résidente. Le taux de chômage est donc élevé : 13,9 % en 2016 et 29% chez les jeunes en 2013 de nombreux publics jeunes ou moins jeunes sont peu voire pas qualifiés. Ainsi, peu de Nanterriens bénéficient du développement économique de la ville.

La lutte contre les inégalités apparaît donc comme un enjeu fort.

La ville de Nanterre s'est engagée à maintenir une diversité d'emplois et d'activités, adaptée à tous les niveaux de qualification.

Le développement de l'emploi local est également un objectif affiché par la ville, ainsi que le développement des emplois de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Nanterre se caractérise par une offre en formation importante, de dispositifs de formation et d'insertion active à l'attention de publics spécifiques, notamment les plus vulnérables et les plus éloignés de l'emploi.

Néanmoins, l'offre en formation pour ces publics vulnérables est à consolider, et le futur projet peut être l'occasion d'une réflexion sur leur intégration.

2. Publics Cibles

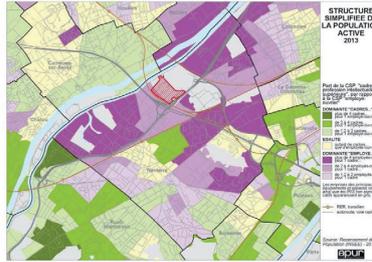
L'environnement dans lequel le futur projet s'implante est marqué par des difficultés socioéconomiques importantes.

Presque un quart de la population active des quartiers voisins du site est en situation de chômage.

Le nombre d'ouvriers et d'employés est élevé. Par exemple, le quartier du Petit Nanterre compte 23% d'ouvrier et 47% d'employés.

Le nombre d'allocataires du RSA est en progression et Nanterre accueille des ménages en grande précarité, notamment dans le Quartier Anatole France.

Un quartier à vocation économique s'implante dans un environnement socioéconomique fragile



54% de la population active de Nanterre sont des **ouvriers et employés**

- Quartier République : 10 % ouvriers et 50 % employés (12 % cadres)
- Quartier du Chemin de l'Île : 26 % ouvriers, 37% d'employés (11 % cadres)
- Quartier du Petit Nanterre : 23% d'ouvriers, 47 % d'employés (10% cadres)

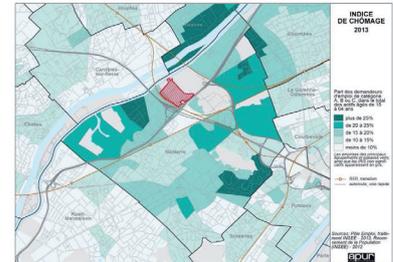
Difficultés économiques et sociales

Ouvriers, employés jeune peu qualifiés : des populations plus sensibles aux effets structurels et conjoncturels de l'emploi.
1/5^e voire ¼ de la population active des quartiers voisins du site en situation de chômage

Progression du chômage de longue durée surtout pour les moins qualifiés

Progression des allocataires du Rsa. (11 % de la population active)

Arrivée de ménages en grande difficulté (Quartier Anatole France)



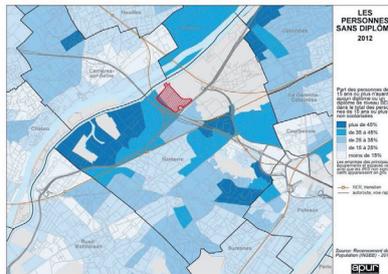
8

Nanterre se caractérise également par une population faiblement ou pas qualifiée. Plus d'un tiers de la population est sans diplôme.

De nombreux jeunes sont inactifs, 980 sur 11600 se déclarent inoccupés.

La question de l'intégration de ces populations fragiles dans le futur projet à vocation économique se pose donc. Leur accès à l'emploi et à la formation apparaissent comme une priorité.

Fort taux de personnes sans diplômes et jeunes en inactivité



Plus d'un tiers de la population est sans diplôme
Taux très importants dans les quartiers de l'Université, du Chemin de l'Île, du petit Nanterre
Moins de 10 % de la population a un diplôme supérieur à BAC + 2.

Principaux freins

- Qualification
- Savoir-faire / savoir-être
- Maîtrise de la langue et des codes socioculturels
- illettrisme
- Mobilité (permis de conduire)
- Santé et santé mentale
- Addiction
- 3^e générations au Rsa...

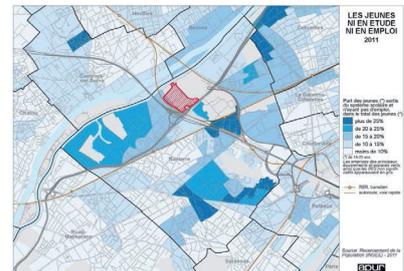
1 Nanterrien sur 4 est sans diplôme (près 1 sur deux dans certains quartiers proches du site)

écarts très marqués entre Nanterre et son environnement : **56% de la population n'a pas le Baccalauréat** (contre 48 % à l'échelle de l'agglomération)

Le nombre de jeunes Nanterriens de 15 à 25 ans est de 11 600

- 980 se déclarent inoccupés (ni études, ni travail, ni recherche d'emploi)

- 3 100 sont en recherche d'emploi dont 2100 avec un niveau d'études V et Vbis c'est-à-dire un diplôme inférieur ou égal au BEP-CAP.



9

3. Processus de réalisation du projet

Programmation

Deux scénarios de phasage pour la réalisation de la ZAC

1. Création de la ZAC avec un seul utilisateur sur l'ensemble du campus

| Phasage | Zone | Type | Année de livraison prévisionnelle |
|---------|------------------------------|---|-----------------------------------|
| PHASE 1 | Campus tertiaire | Bureaux | 2020 |
| | Activité Campus | Restauration / accueil conciergerie / Auditorium / salle de réunion / Fitness / sport | 2020 |
| PHASE 2 | Parking silo mutualisé | Non déterminé | 2020 |
| | Commerces | Jardinerie/Sports | 2021 |
| PHASE 3 | Base logistique | Laboratoire hi-tech/Bureaux d'accompagnement | 2021 |
| | Logistique type « fluviale » | Non déterminé | 2021 |

2. Création de la ZAC avec un plusieurs utilisateurs sur l'ensemble du campus

Durant la phase de chantier, l'impact sur la population des nuisances de chaque phase sont à prendre en compte. Pollution de l'air, bruit, flux de camions, modification des cheminements existants, enjeux de signalétique, secteurs de la ville enclavés pendant le chantier, etc. constituent des atteintes à la santé des riverains auxquelles il est important d'apporter une attention particulière. La réalisation du projet n'aboutira, qu'au mieux avant 2020. Durant cette longue période, des actions sont possibles pour associer l'ensemble des usagers du secteur au processus, les informer mais aussi mettre en place des dispositifs à leur intention. Qui compense les nuisances subies ?

Quelles méthodes de déconstruction, de démolition et de constructions minimisent les nuisances ? Quelles clôtures de chantier pénalisent le moins le parcours ? Quels itinéraires pour les livraisons de matériaux et d'engins sont les moins impactants ? Comment créer un dialogue entre le chantier et les usagers ? Comment impliquer les habitants au processus de réalisation du projet ?

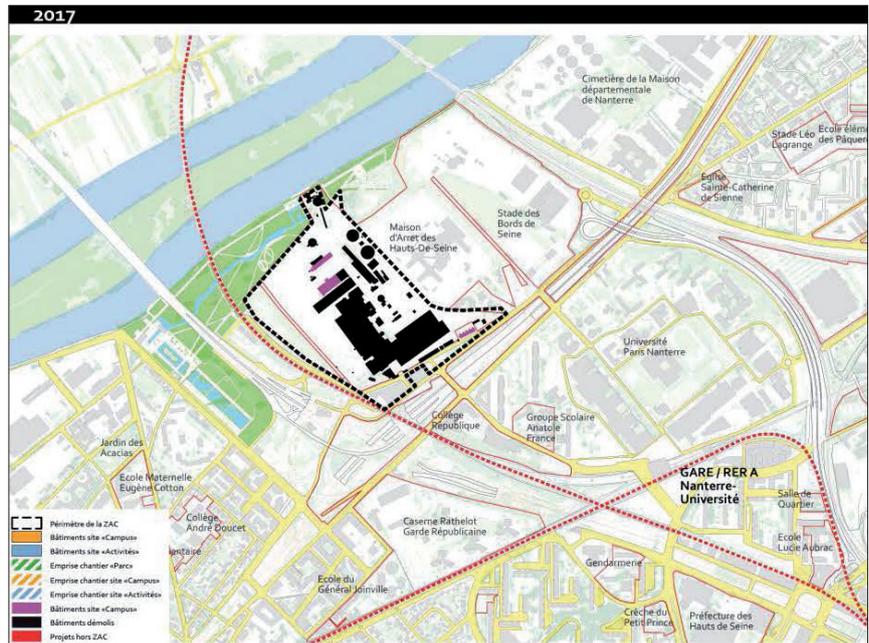
Scénario 1

Il s'applique si le campus tertiaire est dédié à un seul occupant, ce qui permet d'avoir une seule phase de chantier pour sa réalisation.

2017 :

Le dépôt des permis de démolir attendu en avril 2017 concerne l'intégralité des bâtiments inscrits dans le périmètre de la ZAC à l'exception du bâtiment de la pâte à paille et de la trituration. Les maisons individuelles situées à l'est du périmètre ne sont pas concernées par le permis de démolir.

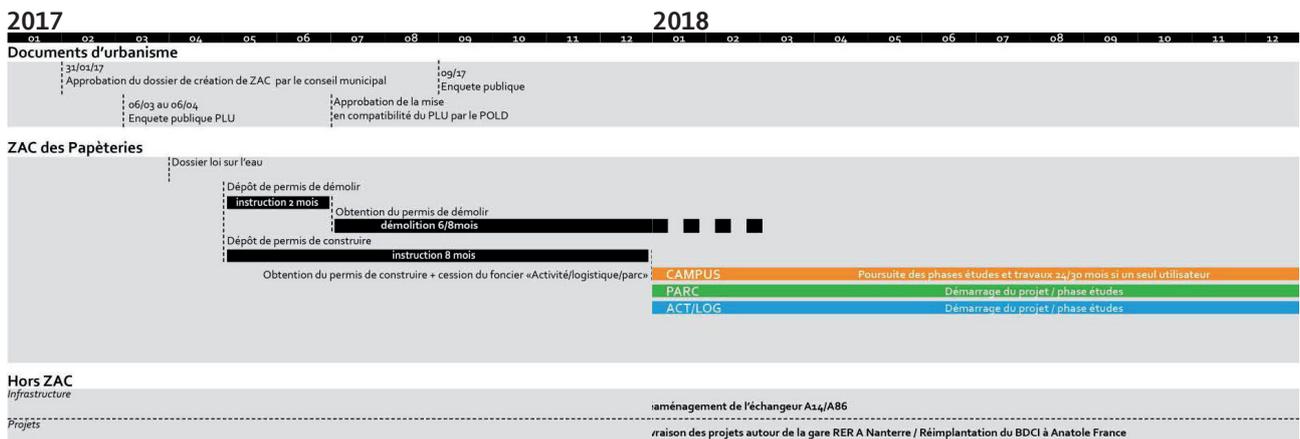
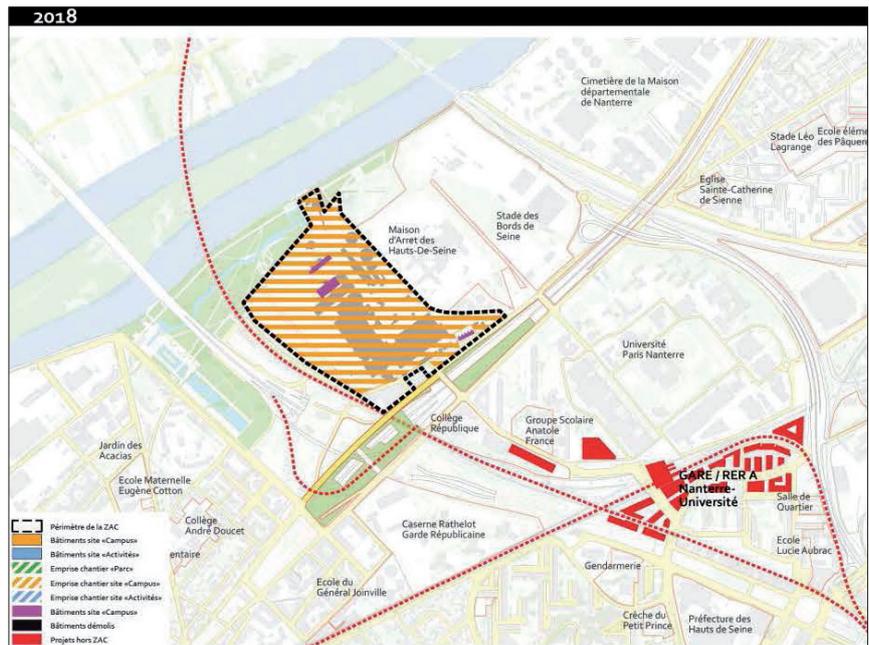
La phase de démolition suppose une interdiction d'accès au site dès le démarrage des travaux, soit à partir de juillet 2017. Les programmes d'« Activités » et de « Logistique » sont en phase d'étude des projets.

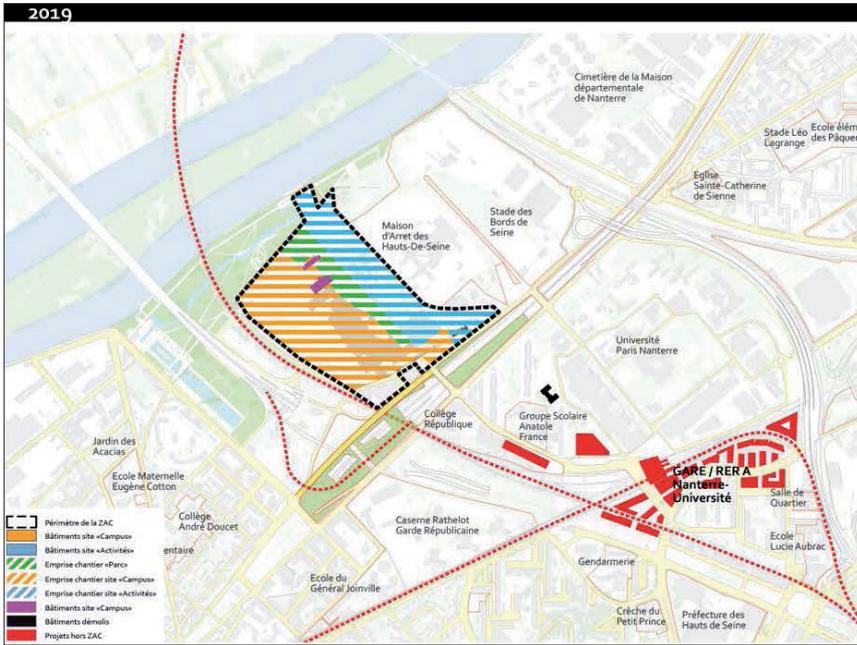


2018 :

Le chantier entame une première phase de construction correspondant à la totalité du « Campus tertiaire » du programme. L'intégralité du périmètre de la ZAC est inaccessible au public : les emprises de chantier utilisant des parties du site non directement concernées par les travaux. Les secteurs hors « Campus » sont occupés par les installations de chantier ; les programmes d'« Activités » et de « Logistique » poursuivent les phases d'étude de leur projet.

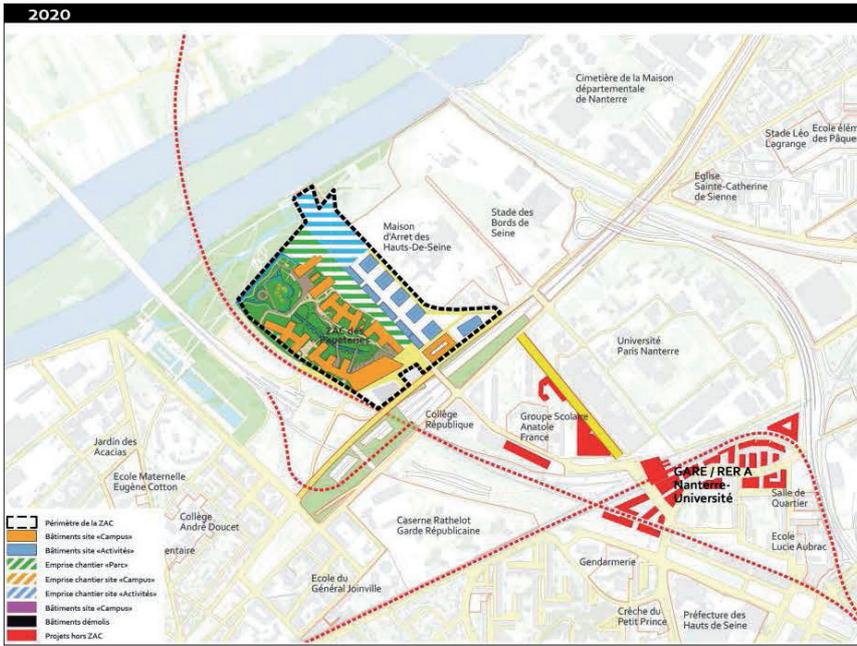
Quid des logements ?





2019 :

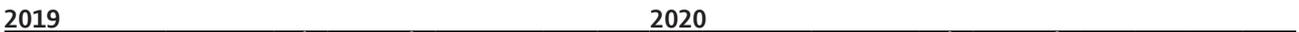
Le chantier s'étend à tous les programmes. Le chantier densifie son activité. Les programmes « Activités » et « Logistique » peuvent engager le début des travaux. La cohabitation de ces trois chantiers ne permet pas d'ouvrir une partie du site de la ZAC au public.



2020 :

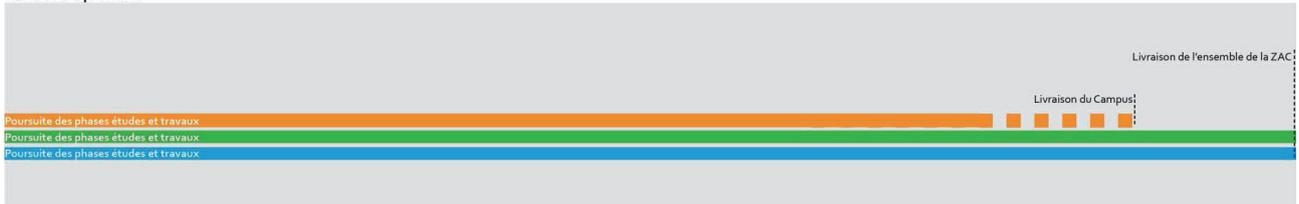
La livraison de l'intégralité du programme « Campus tertiaire » ainsi que du programme d'« Activités » permet d'ouvrir au public la partie de la ZAC située à l'est. Cette livraison s'accompagne de la réalisation des espaces publics en bordure de l'avenue de la République.

Le chantier se prolonge à l'ouest du site sur le programme « Logistique » et « Extension du parc » entre le parc actuel et l'avenue de la Commune de Paris/avenue de la République.

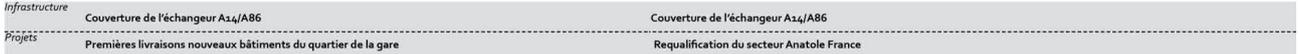


Documents d'urbanisme

ZAC des Papèteries

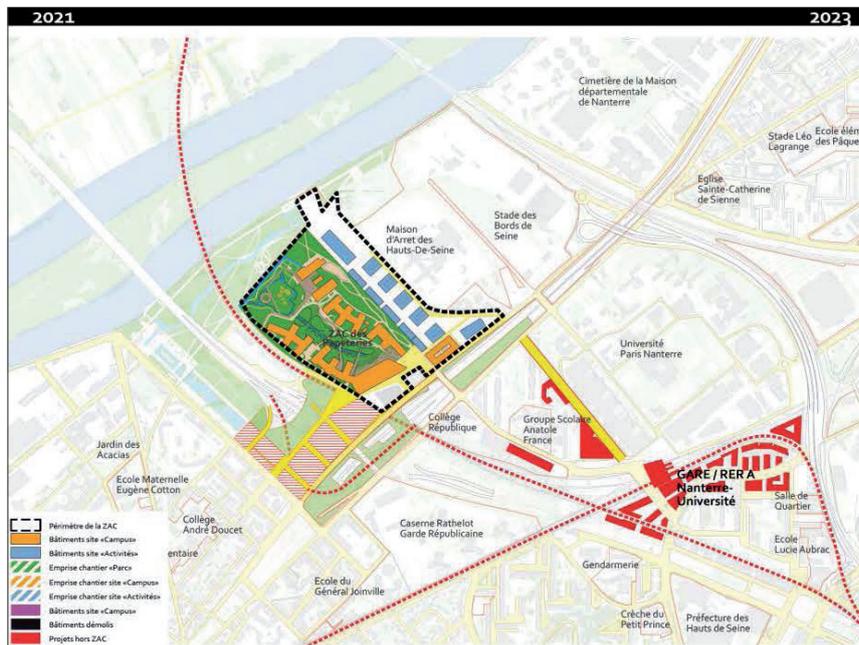


Hors ZAC



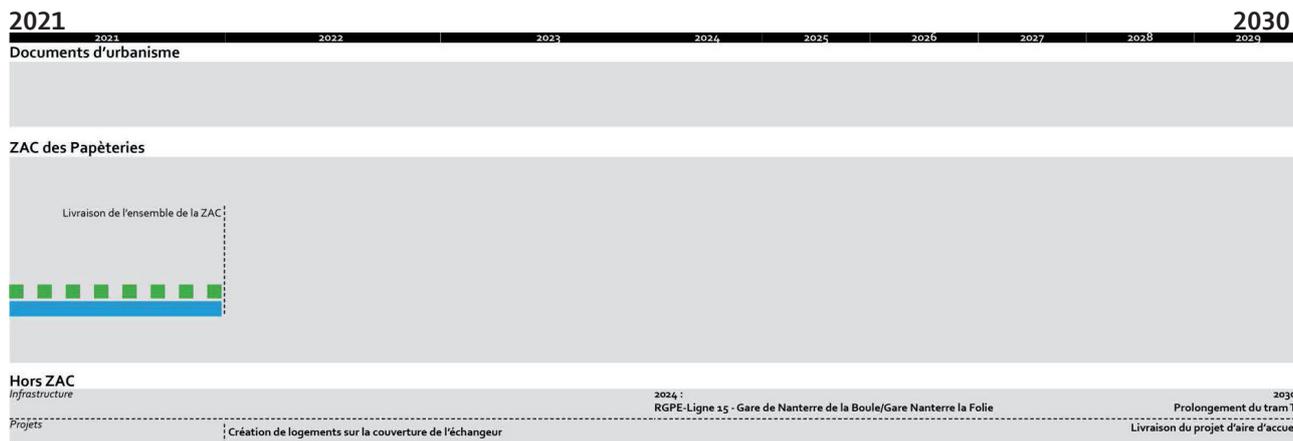
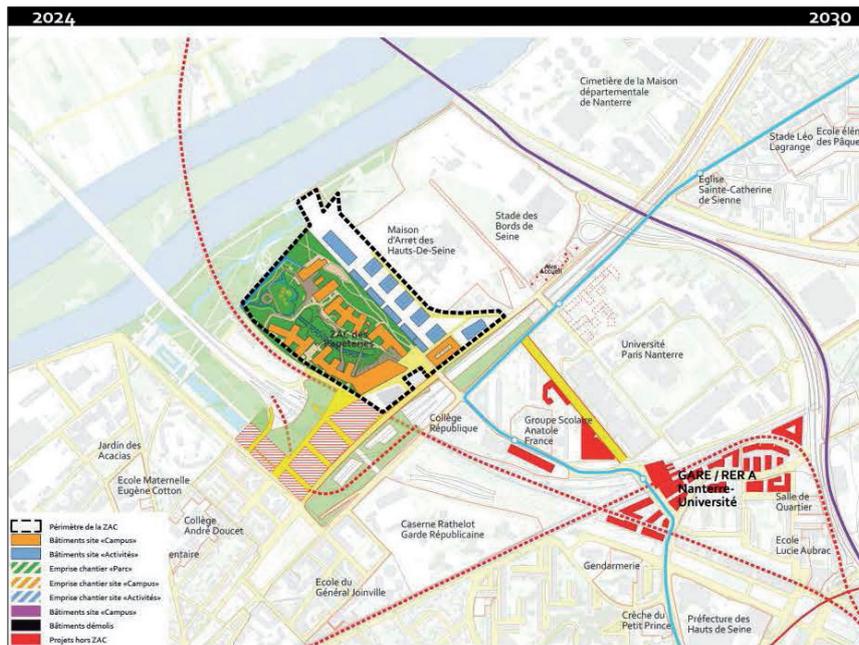
2021 :

La ZAC est livrée dans son intégralité.
Le programme « Logistique » bénéficie d'un accès à l'avenue de la République par la création d'une voie privée au nord du site. Le parc du Chemin de l'île devient accessible depuis l'avenue de la Commune de Paris /avenue de la République grâce à son extension qui rejoint l'espace public livré en 2020.



Après 2021 :

Arrivée du Tramway T1 en 2023
Arrivée du RER E «Éole» en 2024



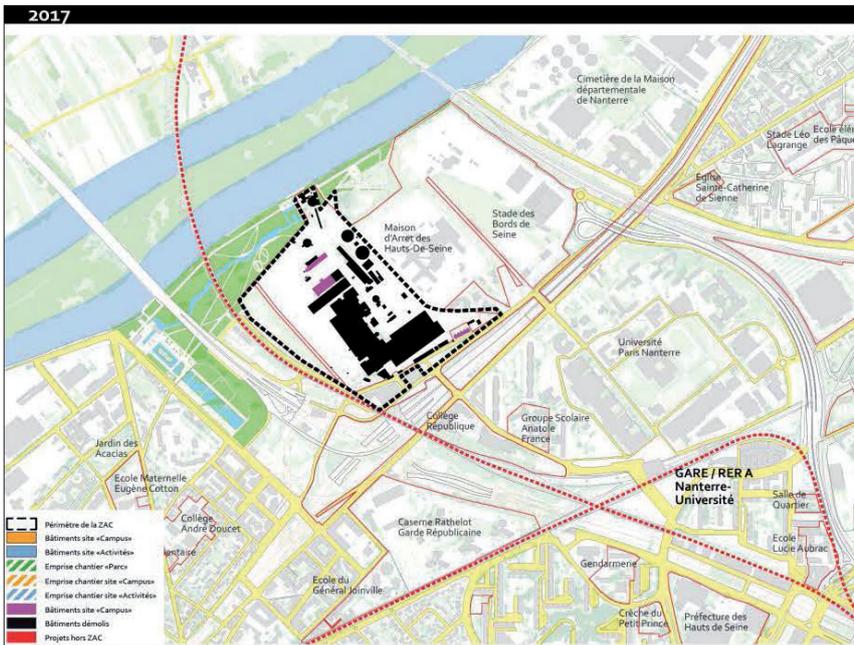
Le scénario 2

Il s'applique si le campus tertiaire a plusieurs occupants, le chantier s'étalant alors en plusieurs phases dont la durée dépend du temps nécessaire à la commercialisation des lots.

2017 :

Le dépôt du permis de démolir attendu en avril 2017 concerne l'intégralité des bâtiments inscrits dans le périmètre de la ZAC à l'exception du bâtiment de la pâte à paille et de la trituration. Les maisons individuelles situées à l'est du périmètre ne sont pas concernées par le permis de démolition.

La phase de démolition suppose une interdiction d'accès au site dès le démarrage des travaux, soit à partir de juillet 2017. Les programmes d'« Activités » et de « Logistique » engagent les études de leurs projets.

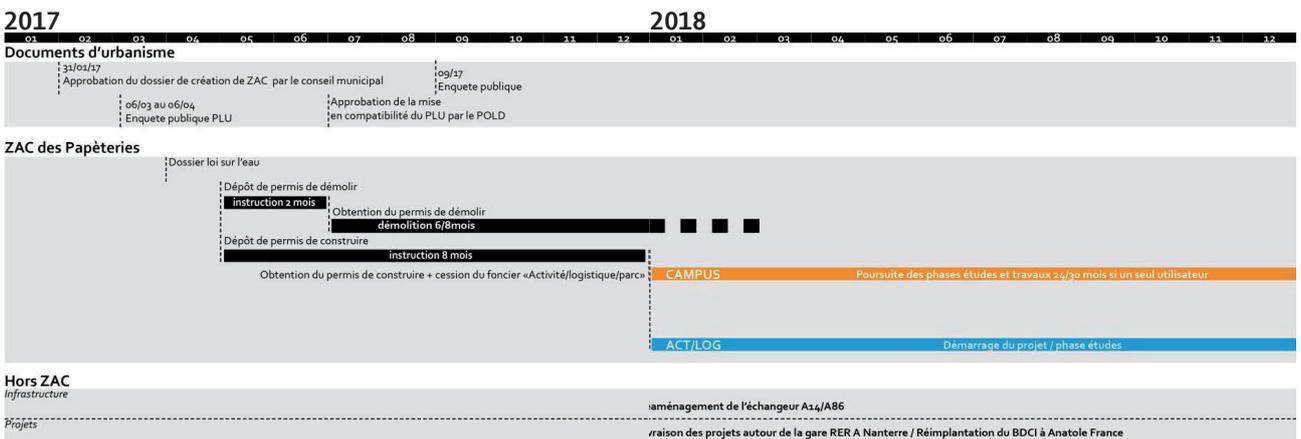
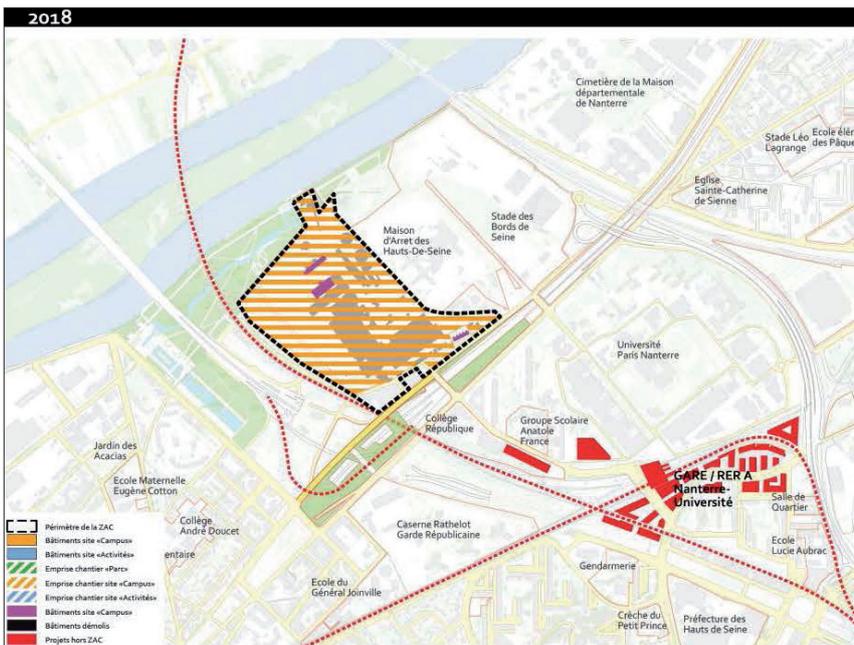


2018 :

Le chantier entame une première phase de construction correspondant à la première partie du « Campus tertiaire » située le long de l'avenue de la République et se prolongeant au sud du site. Malgré la réduction du chantier, l'intégralité du périmètre de la ZAC reste inaccessible au public : la première phase de livraison condamnant tout accès depuis l'avenue de la République. Les emprises de chantier s'étalent sur les parties non directement concernées par les travaux.

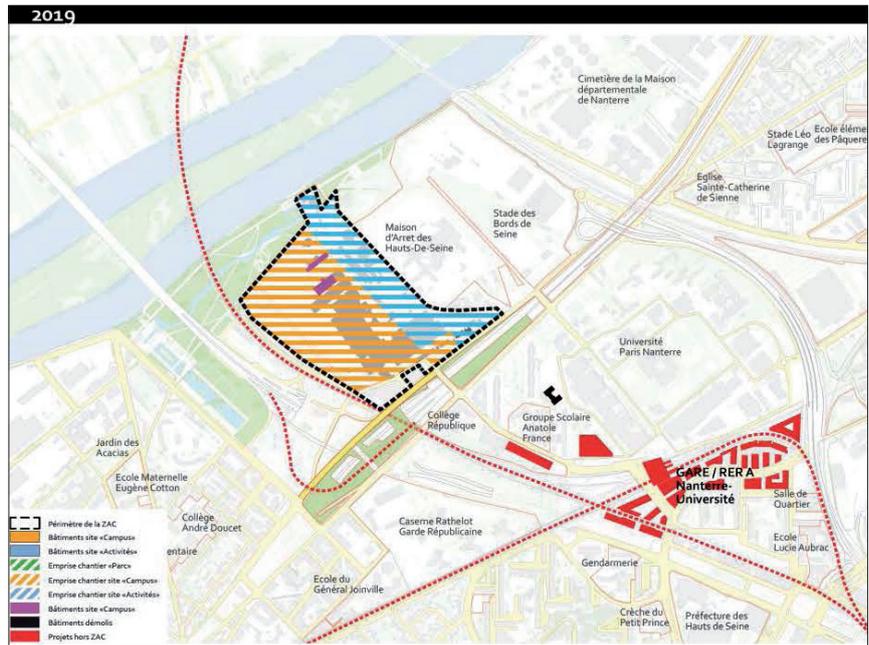
Les programmes d'« Activités » et de « Logistique » poursuivent les phases d'étude de leurs projets.

Quid des logements ?



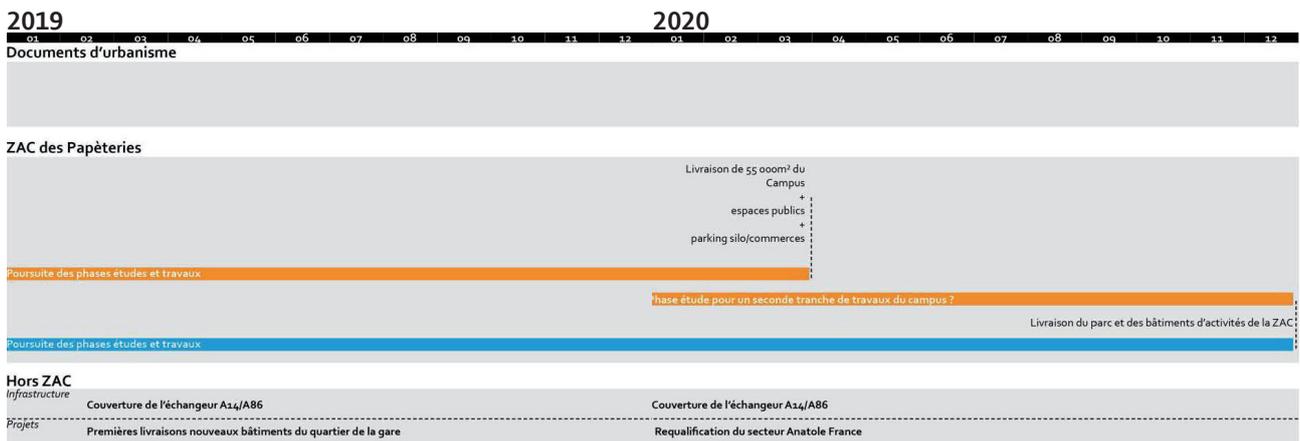
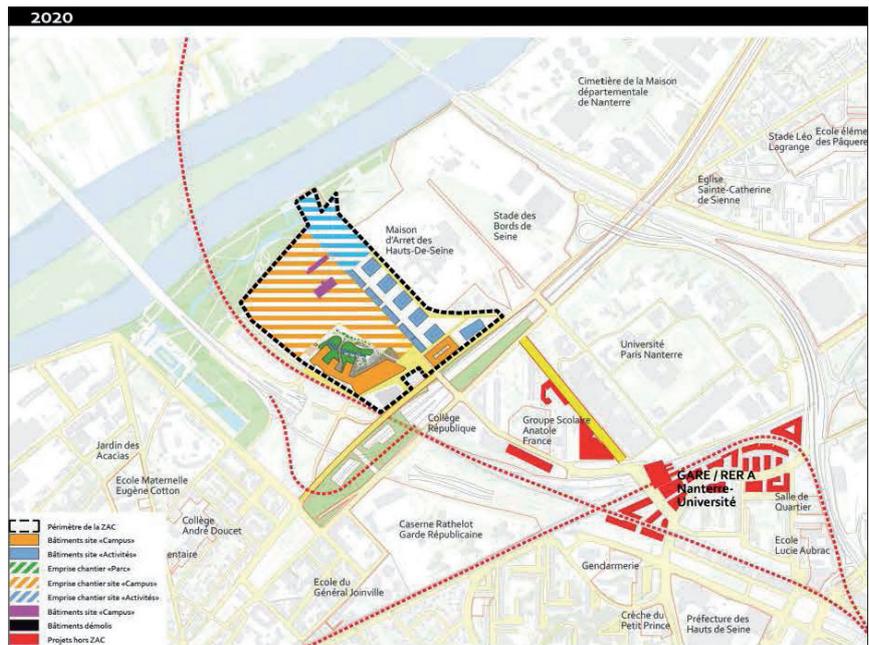
2019 :

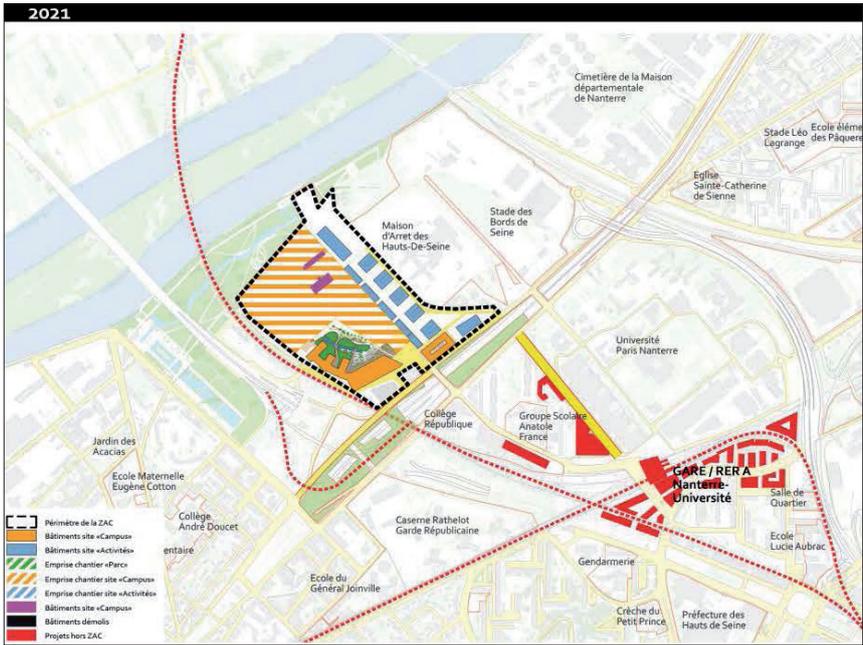
Le chantier s'étend aux programmes d'« Activités » et de « Logistique ». La cohabitation de ces chantiers « Campus tertiaire », « Activités » et « Logistique » empêche toute possibilité d'aménagement d'un accès au parc du Chemin de l'Île malgré la réduction de l'importance des travaux sur le campus tertiaire.



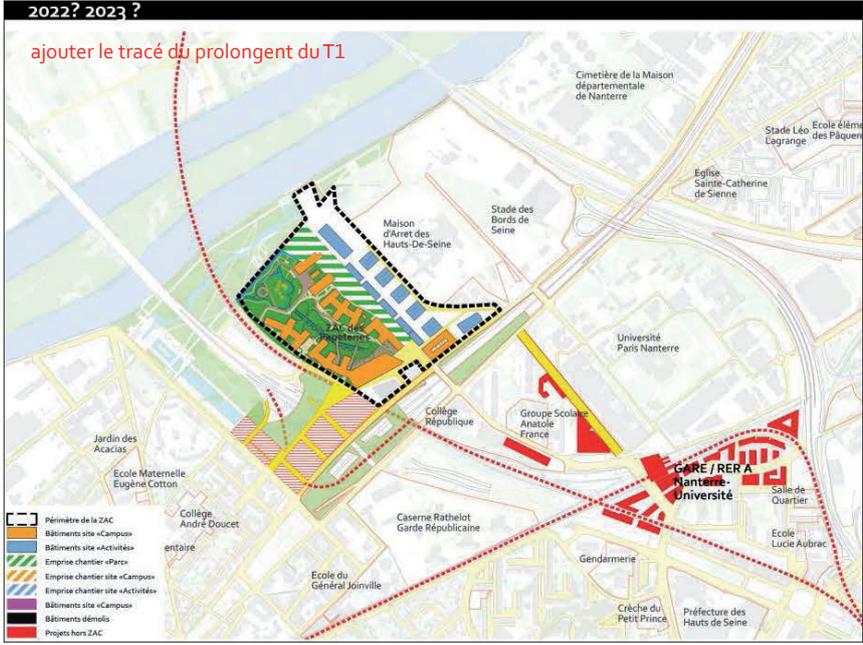
2020 :

La livraison de la partie 1 du programme « Campus tertiaire» ainsi que celle du programme d'«Activités » s'accompagne de la réalisation des espaces publics en bordure de l'avenue de la République. Le programme « Campus » immobilise les terrains à l'ouest du site en attendant le développement complet de son projet. Le chantier reste actif uniquement sur la partie « Logistique ».



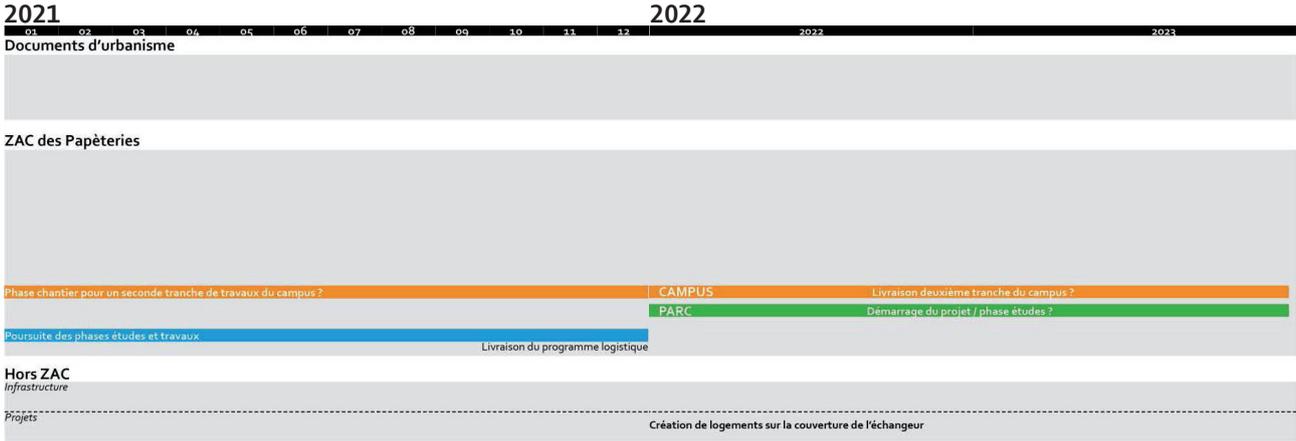


2021 :
 La ZAC est livrée dans sa partie nord.
 Le programme « Logistique » bénéficie d'un accès à l'avenue de la République par une voie privée créée au nord du site.
 Le programme « Campus » immobilise toujours les terrains à l'ouest du site en attendant le développement complet de son projet.



2022-2023 ? :
 La livraison de la totalité du programme bâti de la ZAC est envisagée si l'ensemble a trouvé preneur. Ce qui permettrait de libérer l'espace nécessaire à l'aménagement de l'extension du parc du Chemin de l'île jusqu'à l'avenue de la Commune de Paris/avenue de la République. Les études et le chantier des espaces verts publics sont alors engagés par le CD92.

Arrivée du Tramway T1 en 2023

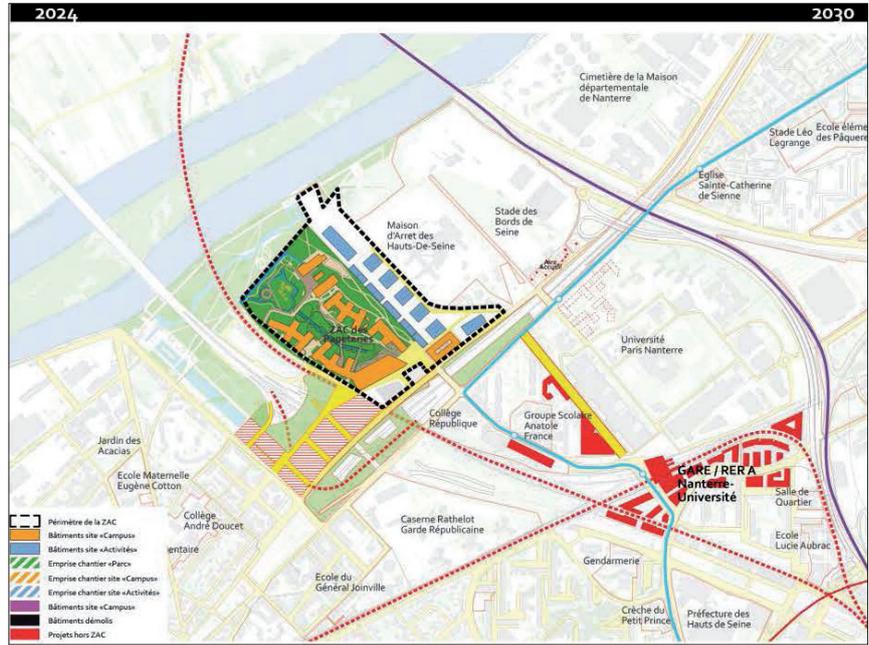


2024 :

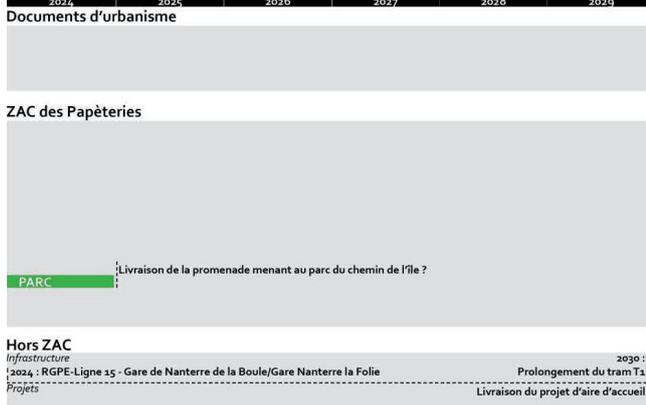
La ZAC est livrée dans son intégralité. Le parc du Chemin de l'île devient accessible aux riverains par la promenade qui prolonge l'espace public livré depuis 2020.

Ce second scénario ne permet la réalisation de l'extension du parc qu'en 2023 au mieux. Dans ce scénario, afin de répondre aux attentes fortes de la population, il serait souhaitable d'ouvrir un passage provisoire entre l'avenue de la République et les berges de Seine durant la phase de chantier, au moins dès 2020.

Arrivée du RER E «Éole» en 2024



2024



Les bonnes pratiques : économie



SOLILAB, Nantes. Lieu qui associe espace de travail et événementiel. Ouvert de manière préférentielle aux actifs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Espace de restauration également. Fonctionne à la manière d'une pépinière, et notamment un service d'accompagnement à la création d'entreprises permet également à ce secteur de se développer.



Pépinière de la ZAC des Guillaierais, 2013: accueil de jeunes entreprises et accompagnement individualisé des entreprises. 23 bureaux, 9 ateliers en pépinière, 23 bureaux en hôtel d'entreprise.



Fab'Lab: ateliers d'apprentissage et de mise en pratique des connaissances au sein d'un campus



Restaurant Le Relais à Pantin. Centre de formation, traiteur, restaurant, entreprise d'insertion. A destination des jeunes en décrochage scolaire et des personnes âgées en difficultés financières. Le Relais propose 5 mois d'apprentissage, et les jeunes sont également envoyés en stage pour leur garantir une insertion professionnelle.

4. Les bonnes pratiques

Quelques références d'actions menées ailleurs peuvent guider la réflexion sur le site des papeteries et ses abords. C'est le cas, par exemple, des structures qui favorisent l'implantation de PME/TPE et une dynamique d'innovation comme le SOLILAB à Nantes, le FAB'Lab' ou encore la pépinière de la ZAC des Guillaierais.

L'insertion professionnelle des publics les plus vulnérables est également possible, comme nous le démontre le Restaurant Le Relais à Pantin qui à la fois insère mais aussi forme des personnes éloignées de l'emploi.

Les bonnes pratiques : période de chantier



Piscine écologique temporaire, en plein cœur d'un chantier à Kings Cross, Londres

Faire coexister lieu de vie et chantier: un cadre de vie qualitatif pendant la période de chantier. Possibilité de créer des « zones tampons » pour réduire les nuisances, sonores avant tout.



The House of Hammocks, Vienne

Ouvrir le chantier au public: impliquer la population dans la transformation de leur environnement. Une ouverture qui permet d'amorcer un futur appropriation du site par les usagers.



Le Petit haut, Colmar: espace restauration de rencontre ouvert au public, Saint-Ferre-des-Corps



The Star LED sculpture, Malaisie

Travail sur l'éclairage: valorisation du site dès la période de chantier. En faire un lieu agréable.



Saint-Denis: réalisation d'une fresque colorée et participative, en association avec un groupe d'artiste et des scolaires



Usage temporaire du Pavillon du Docteur Pierre par le collectif Soukmachines

Animation de site: événements et installations éphémères

L'importance d'une gestion inclusive de la période de chantier apparaît essentielle afin que le projet puisse être accepté par l'ensemble des habitants.

Il est possible de les impliquer en laissant le chantier en partie ouvert comme à Vienne pour The House of Hammocks, en l'animant comme cela a pu être fait au Pavillon du docteur Pierre par le collectif Soukmachines à Nanterre, ou encore en travaillant sur les palissades comme à Saint-Denis afin d'estomper le caractère enclavé d'un chantier.

Synthèse de l'Atelier

Série de questions pour guider le travail sur table

Le projet représente une opportunité économique indéniable pour Nanterre : transformation d'un quartier enclavé, aujourd'hui en friche. Une revalorisation est donc possible, selon certaines conditions.

Comment le projet peut-il répondre aux problèmes économiques identifiés sur le territoire ? Comment peut-il devenir un levier de développement économique pour l'ensemble de la population de Nanterre ? Et notamment pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi ?

Questions emploi/ formation/ processus de réalisation du projet par le prisme de la Santé (bien-être / cadre de vie) : Effets directs et effets indirects sur la qualité de vie des populations

Accès à l'emploi

Malgré une attractivité économique certaine, une forte présence de grandes entreprises, une augmentation constante du nombre d'emplois tertiaires qualifiés, la population de Nanterre ne bénéficie pas pleinement de ces emplois, le taux de chômage est encore relativement élevé, notamment chez les jeunes.

- *Quels sont les dispositifs qui pourraient être mis en place pour favoriser l'emploi local et l'insertion des jeunes Nanterriens (clause d'insertion, dispositif de soutien pour les jeunes entrepreneurs, etc.) ?*
- *Il existe une forte demande de la part des petites et des moyennes entreprises en termes de locaux d'activité. Quelles structures innovantes / tiers lieux (pépinière d'entreprise, hub de l'immobilier) pourraient être pensées pour l'accueil de TPE-PMI et de l'artisanat sur le futur site ?*
- *Une thématique (développement durable, numérique) peut-elle être envisagée comme élément moteur de l'activité du projet ?*

Accès à la formation

Le niveau de diplôme à Nanterre est faible, 24,3 % des Nanterriens sont sans diplôme, la formation représente donc un enjeu fort dans la mesure où elle devient un élément essentiel pour accéder à l'emploi.

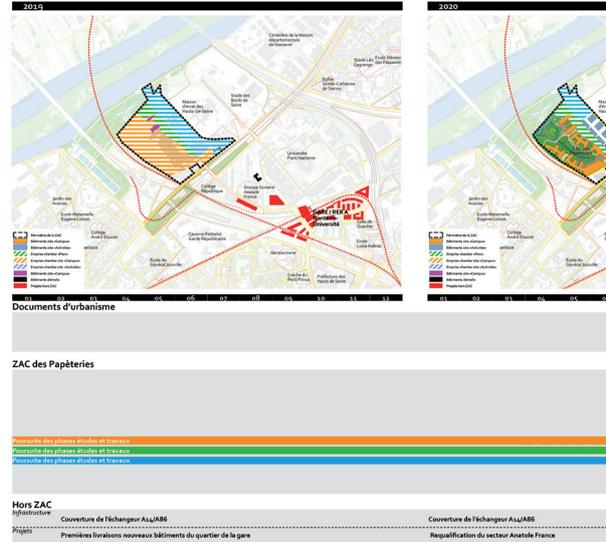
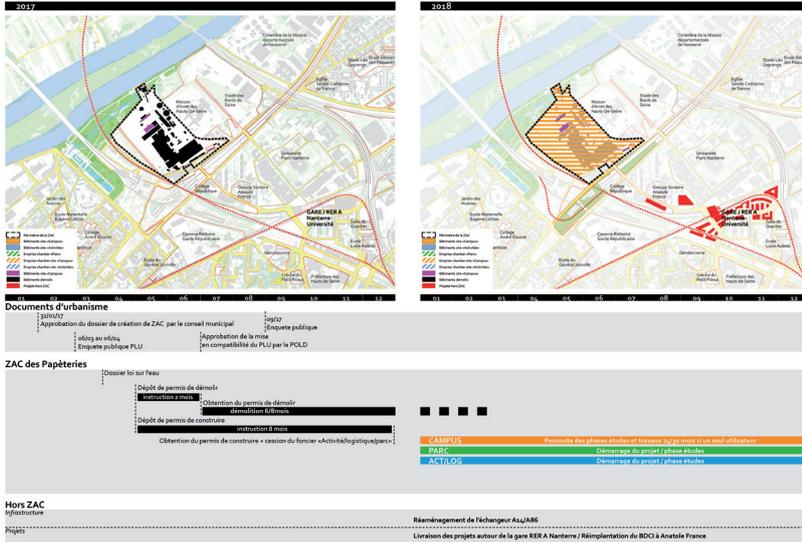
- *L'offre de formation est-elle suffisante par rapport à la demande en formation du territoire ?*
- *Les grands domaines de formation à Nanterre (hôtellerie, prévention/sécurité, restauration, etc.) sont-ils adaptés à la demande locale ?*
- *Demain, quels dispositifs de formations mettre en place au sein du projet pour intégrer aux mieux les publics les plus éloignés de l'emploi mais qui résident à proximité du site et quels acteurs mobiliser ?*

Processus de réalisation

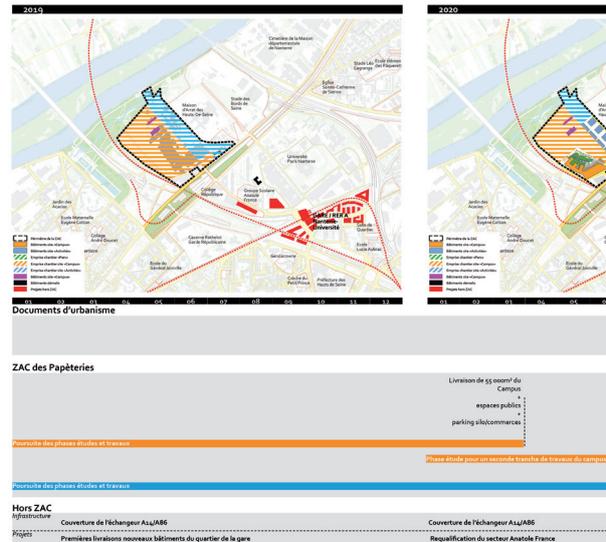
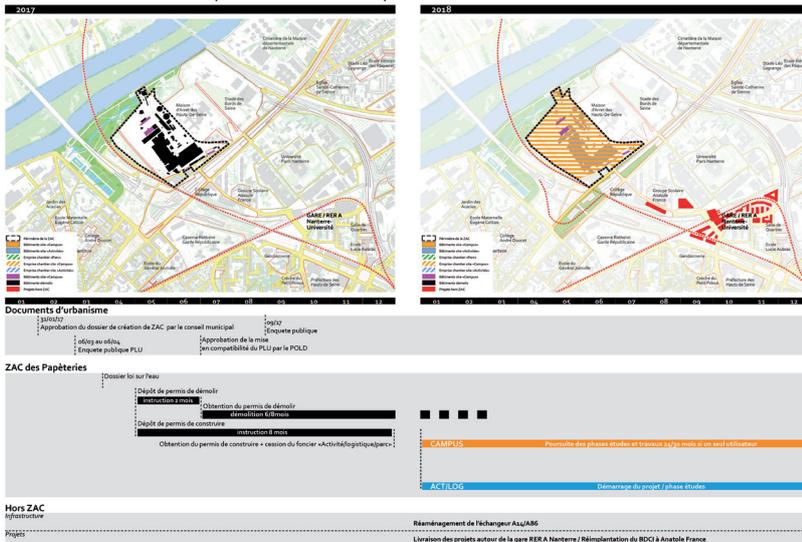
Les périodes de chantiers représentent des entre-deux contraignants pour les habitants : nuisances sonores, temps long, cheminements rompus...

- *Comment préserver la qualité urbaine et rendre le site attractif pendant la période des travaux ?*
- *Pendant la période intercalaire, les phases de chantier et la mise en œuvre du site : quels liens pourraient être imaginés entre les populations riveraines du site et le futur projet ?*
- *Quelles animations pourraient être envisagées ?*

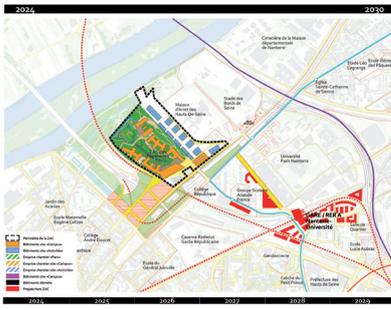
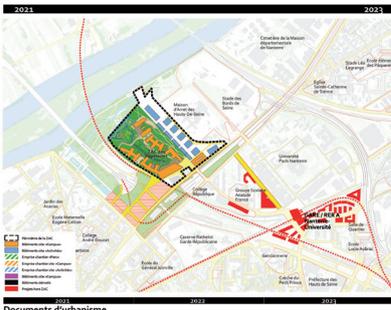
Scénario 1 : création de la ZAC avec un seul utilisateur sur le campus



Scénario 2 : création de la ZAC avec un plusieurs utilisateurs sur le campus



Document graphique d'analyse du territoire support des tables



Documents d'urbanisme

ZAC des Papèteries



Hors ZAC

Projets : Création de logements sur la couverture de l'échangeur

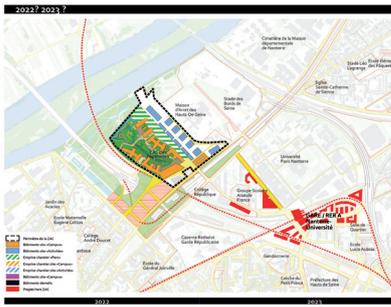
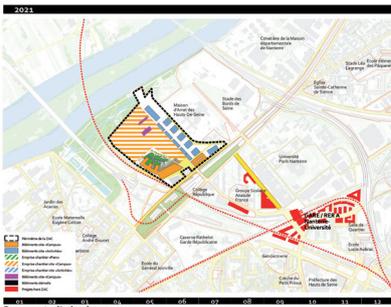
Hors ZAC

Projets : RGPPE Ligne 15 - Gare de Nanterre de la Boule / Gare Nanterre la Folle

Hors ZAC

Projets : Prolongement du tram T1

Livraison du projet d'aire d'accueil



Documents d'urbanisme

ZAC des Papèteries



Hors ZAC

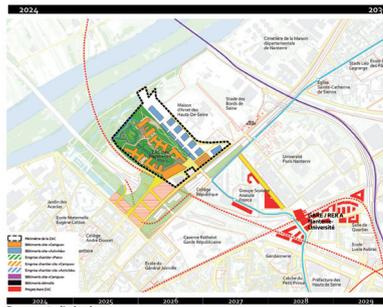
Projets : Création de logements sur la couverture de l'échangeur

Hors ZAC

Projets : RGPPE Ligne 15 - Gare de Nanterre de la Boule / Gare Nanterre la Folle

Hors ZAC

Projets : Prolongement du tram



Documents d'urbanisme

ZAC des Papèteries



Hors ZAC

Projets : RGPPE Ligne 15 - Gare de Nanterre de la Boule / Gare Nanterre la Folle

Hors ZAC

Projets : Prolongement du tram

Livraison du projet d'aire d'accueil

Compte rendu des débats sur table

Il a été d'emblée convenu que la position sociale peut représenter un déterminant de santé. Il a été rappelé l'enjeu de cette Évaluation d'Impact en Santé (EIS) : c'est la première fois qu'un projet d'aménagement à vocation économique est concerné par cette démarche.

Accès à l'emploi et à la formation

Si ce territoire est riche d'une dynamique d'emploi (tertiaire métropolitain), il abrite des populations peu voire pas qualifiées : les habitants ne profitent pas de la dynamique économique du territoire. L'offre d'emploi est en inadéquation avec les publics en difficulté par rapport à l'insertion professionnelle. Le risque majeur de ce projet est donc qu'il soit en décalage avec le reste du territoire et notamment avec les Nanterriens les plus éloignés de l'emploi. Il est difficilement envisageable de créer un site qui « largue » les habitants : le projet économique doit, en effet, penser à les intégrer. Ainsi, la nécessité d'agir sur l'emploi pour réduire les inégalités apparaît être une priorité. Cet enjeu a déjà été identifié par la Ville de Nanterre. Il est inscrit au PLU - OAP Papeteries:

- Conserver et développer une diversité d'emplois et d'activités : industries propres, artisanat, ESS, services,
- Limiter l'implantation de bureaux aux besoins induits par l'activité,
- Formations pensées en lien avec les activités du secteur et la proximité de l'Université

Les acteurs économiques : une belle synergie économique mais qui ne bénéficie que très peu aux populations locales (jeunes, chômeurs de longue durée, Rsa)

Nanterre est l'un des territoires, après Paris où les créations d'entreprises sont les plus nombreuses et où il existe plusieurs outils et dispositifs qui permettent d'intégrer les populations les plus fragiles dans les dynamiques économiques de la ville. Les structures comme l'Établissement Public Ouest La défense et la Maison de l'Emploi et la Formation (MEF) réalisent respectivement un travail d'aide à la création d'entreprises mais aussi d'insertion professionnelle pour les publics les plus vulnérables. Le plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) aide à la recherche d'emploi et cherche à coordonner les acteurs de l'insertion professionnelle du territoire. Il existe également des structures d'insertion par l'activité économique (Siae), des clauses d'insertion obligatoires pour tous les contrats insertion dans le cadre du code des marchés publics de la ville de Nanterre (projets Arena, Anru, Eole). La charte d'engagement territorial, la charte locale d'insertion dans le cadre des Prus Université et Petit Nanterre et la charte Entreprises et Quartiers (échelle nationale) représentent des outils pertinents afin d'infléchir certaines directives aux entreprises, notamment en termes d'emploi local. La charte d'engagement territorial a été créée en 2007, en 2012, 150 entreprises sont signataires et ce sont elles qui concentrent 50% de l'emploi local à Nanterre. Par ailleurs, a été rappelé l'intérêt grandissant des entreprises locales pour les étudiants de l'université de Paris Nanterre, de tous niveaux et de toutes disciplines (recherche également des profils en Sciences Humaines et Sociales). Des partenariats se forment de manière de plus en plus forte entre l'université et les entreprises locales, où elles viennent faire leur marché. Plusieurs forums sont organisés pour les stages, les jobs étudiants, les embauches en fin de parcours. Les étudiants de l'université Paris Nanterre semblent appréciés pour leur autonomie et leur capacité d'adaptation. Une attention devrait être portée notamment aux étudiants logés sur le campus, en résidence universitaire, avec des profils plus fragiles : ils sont souvent loin de leur famille et plus fréquemment exercent un emploi à côté.

Cependant, les emplois locaux restent minoritaires et malgré de nombreuses expérimentations (incubateur, hackerspace, le pôle systematic, etc.) en faveur de l'emploi local, les habitants les plus vulnérables restent marginalisés. Ainsi, des dispositifs d'intégration existent, chaque année de nouveaux outils voient le jour, mais ils ne peuvent fonctionner **qu'à condition que les entreprises manifestent la volonté**

de s'impliquer sur le territoire en employant des Nanterriens peu ou pas qualifiés. Il apparaît important que l'offre soit en lien avec la demande. La Maison de l'Emploi et de la Formation peut s'engager à former ces publics, à condition que la démarche soit anticipée et qu'en parallèle les entreprises acceptent d'embaucher et de sécuriser les parcours. Ainsi, les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et de développement de l'emploi local sont à renforcer.

Pour cela, l'idée a été émise de mettre en place un **processus collaboratif** qui fonctionnerait en amont. Il s'agirait d'une démarche exploratoire. L'objectif est d'anticiper l'arrivée des entreprises afin d'imposer plusieurs conditions à leur installation. Ce dispositif est d'autant plus réalisable que la programmation du futur projet économique semble attractive pour les entreprises qui cherchent des locaux. L'idée est de travailler le plus en amont possible car aujourd'hui les futurs porteurs du projet ne sont pas encore connus. Il faut donc pouvoir précéder et anticiper les installations des entreprises sur le site. La ville pourrait initier ce processus de collaboration entre acteurs publics et privés qui permettrait aux Nanterriens de bénéficier du futur projet et encouragerait les chefs d'entreprises à adopter une position citoyenne par rapport au territoire dans lequel ils s'implantent.

Le premier temps de cette démarche expérimentale est celui du chantier : les promoteurs peuvent imposer certaines conditions notamment à travers les clauses d'insertion. Il est possible d'insérer des clauses particulières dans les appels d'offre d'entreprises du bâtiment et de leurs sous-traitants.

Mais il s'agit aussi d'assurer la création d'emplois locaux pérennes. Ainsi les clauses sociales d'insertion devraient s'appliquer à toutes les activités du site (aux commerces de proximité, à la restauration, à la conciergerie, à l'entretien des espaces verts, à la sécurité ou encore à la propreté), aux emplois du campus tertiaire, de l'hôtel logistique et des PME/PMI. La base logistique pourrait offrir des emplois spécifiques (manutentionnaires, chauffeurs, encadrants d'équipe). Ces clauses sociales d'insertion peuvent enfin s'imposer dans les emplois indirects (sous-traitance) générés par les futures entreprises implantées sur le site. Ces clauses doivent donc être anticipées et négociées dès maintenant.

D'autres idées ont été évoquées en complément de ce dispositif.

Il a été, tout d'abord, proposé de **favoriser les activités de l'économie sociale et solidaire** qui est une économie pourvoyeuse d'emplois en direction de publics plus jeunes, plus féminins et moins qualifiés.

La question des **représentations** s'est également posée. Le niveau de diplôme ne peut pas être considéré comme le seul critère d'employabilité, **la motivation** en est un autre. Un travail de communication doit donc être réalisé sur ce levier, mais également sur les bénéfices de l'emploi local pour les entreprises. Elles peuvent ainsi se prémunir de conflits sociaux, elles garantissent leur bonne implantation sur le territoire et valorisent leur image.

A été évoqué également l'idée de mettre en place des **réunions publiques**, comme cela a été fait pour la ZAC des Guillaeraies, qui a permis de mettre en relation des chefs d'entreprises qui cherchent des employés avec des Nanterriens, demandeurs d'emploi.

Des sessions de recrutement peuvent aussi être mises en place, comme ont pu le faire BNP ou la Société Générale, qui facilitent le dialogue entre les demandeurs d'emplois et les entreprises. Les étudiants, sur d'autres types d'emplois, doivent être associés et pouvoir également bénéficier de ces dispositifs de recrutement. Des liens entre le futur projet et l'université pourraient être créés notamment en mobilisant les quarante laboratoires universitaires pour mettre en place des projets innovants.

L'importance de **créer des liens** avec les écoles (notamment les collégiens qui ont besoin de stage) de **favoriser le parrainage et le mécénat** a été soulignée. Aussi, les acteurs économiques du futur projet doivent s'associer à différents acteurs économiques du territoire, comme par exemple l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) des Hautes Pâtures afin d'intégrer le public handicapé.

Proposer des solutions immobilières adaptées à des petits projets

A été également évoqué l'importance des tiers lieux, perçus comme une organisation économique qui favorise l'emploi local. Ces **tiers lieux** sont des espaces qui peuvent accueillir des petites entreprises, qui aujourd'hui manquent de locaux (bureaux et activités). C'est une dynamique à encourager dans la mesure où ce sont les petites entreprises (TPE/PME/TPI/PMI) qui sont le plus génératrices d'emplois locaux.

Améliorer l'offre en formation aujourd'hui lacunaire et peu diversifiée

Les bénéficiaires du RSA sont formés presque exclusivement aux métiers du BTP. Or le projet représente une opportunité pour diversifier l'offre de formation et permettre aux bénéficiaires du RSA de se former à divers métiers, autre que ceux du BTP. Par ailleurs, la Maison d'Arrêt a proposé de se mettre en relation avec les acteurs du nouveau projet afin d'accompagner au mieux la réinsertion des prisonniers, en adaptant ses formations aux futurs emplois recherchés par les entreprises qui s'implanteront sur le site.

Manque d'espaces de restauration

Enfin, a été une nouvelle fois évoqué le manque d'espaces de restauration, notamment par les responsables de la Maisons d'Arrêt. Ils ne doivent pas être oubliés dans la mesure où ils représentent des éléments attractifs et générateurs d'emploi local.

Il a enfin été rappelé que les surveillants de la Maison d'arrêt ne s'impliquent pas dans la vie locale, il existe un fort turn over, par conséquent, le projet doit aussi pouvoir les intégrer pour éviter que chaque entité du territoire fonctionne en autarcie.

Processus et réalisation du chantier

Pertinence des constructions en bois interrogée

Le site est en partie en zone inondable, des appréhensions par rapport aux constructions en bois ont été exprimées. Concernant la base logistique, une étude économique est actuellement en cours afin de mesurer la viabilité d'un projet en construction bois, pour être en harmonie avec le campus tertiaire. Une étude est actuellement en cours, pour mesurer les contraintes fortes d'un site en zone inondable.

Les moments du chantier ou comment permettre un passage

La période de chantier nécessite la mise en place d'une large emprise contraignante, mais a été soulevé l'importance de permettre l'appropriation du site par les différents publics aux alentours. Pour contrecarrer cette emprise fermée, a été évoquée l'idée de travailler sur des hypothèses d'ouverture afin de permettre un passage vers les berges de Seine depuis l'avenue de la République. Cet accès doit être pensé avec le CD92 et les maîtrises d'ouvrage des chantiers. Il faut pouvoir trouver un juste milieu entre la sécurisation des emprises de chantier et la mise en place d'une traversée.

Regard sur l'animation, l'appropriation de cet espace durant le chantier

Le chantier ne doit pas être envisagé comme un espace résiduel, mais comme un espace qui peut être approprié par les habitants. Il est possible d'imaginer des activités variées et récurrentes (pas d'événementiel), comme par exemple les murs de graff, une résidence d'artiste, etc. Les habitants doivent pouvoir participer à ce processus de réalisation du projet.

Des propositions concrètes ont été émises : un comité de suivi de chantier pourrait être mis en place, en s'inspirant du comité de suivi des chantiers du quartier de l'université établi depuis 2008 et du comité de suivi des travaux de la réhabilitation des Provinces Françaises à l'œuvre depuis 2016. Celui-ci organiserait des réunions périodiques qui impliqueraient tous les acteurs concernés à un moment donné par le projet. Aussi, la création d'un point d'information, de réunions pour les habitants,

de lettres de projet, de panneaux explicatifs doit être envisagée afin d'impliquer le plus possible les habitants durant la période de chantier.

La base logistique

Pour la gestion du chantier, l'utilisation du fleuve par l'installation un port de chantier temporaire, afin de ne pas générer des flux routiers supplémentaires, est apparue essentielle. Cette utilisation peut être imaginée plus largement, notamment pour l'évacuation des matériaux de déconstruction et l'approvisionnement du chantier en matériaux de construction.

La Maison d'arrêt des Hautes-Seines : enjeu de sécurisation et de préservation de la santé des prisonniers

La Maison d'Arrêt comporte 1 097 détenus (construite pour une capacité de 600 détenus), emploie 240 salariés et met à disposition des logements (offre interministérielle) personnels pour les familles. La problématique de sécurité pendant la période de chantier se pose: il existe des nuisances importantes par projection (téléphone, drogue) des familles visiteuses. Le site doit donc être impérativement sécurisé dans sa frontière avec la Maison d'arrêt. Par ailleurs, les poussières générées par le chantier, sont à maîtriser, notamment en raison du sens des vents dominants qui enverra les poussières vers la façade de la Maison d'arrêt dans la partie où sont situées les cellules de prisonniers qui ne peuvent être suffisamment ventilées.

Trafic, flux de camions et de véhicules

Des craintes ont été également exprimées concernant l'augmentation du trafic durant le chantier et donc des nuisances (bruit, air) provoquée par l'arrivée de flux de camions puis par les nouveaux occupants ainsi que les flux de camions générés par la base logistique dont la voie d'accès est située du côté de la Maison d'arrêt. Il serait nécessaire de connaître les parcours des véhicules durant le chantier et d'optimiser ces parcours et leurs horaires en relation avec les activités voisines, collège et université, notamment.

Synthèse

ACCÈS A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

- Dispositif piloté par la municipalité pour faire en sorte que les futures entreprises implantées sur le site adoptent une position citoyenne
- Diversification de la formation en lien avec les emplois développés sur le site
- Création de tiers lieux pour favoriser l'implantation et le développement des TPE/PME, pour à termes privilégier l'emploi local
- Insérer des clauses d'insertion mais qui ne s'appliquent pas qu'au BTP (restauration, gestion des espaces verts, etc.)

PROCESSUS DE RÉALISATION

- Création d'un comité de suivi de chantier
- Création d'un point d'information
- Lettre du projet
- Information sur des panneaux à chaque phase du chantier
- Utilisation du fleuve pendant la période de chantier (installation d'un port temporaire)
- Penser l'interface entre la Maison d'Arrêt et le chantier (sécurisation, poussières)
- Gestion des parcours de camions et des véhicules de chantier
- Ouverture d'un accès au parc le plus rapidement possible

Liste des personnes ayant participé à l'atelier

| Nom/Prénom | Société | Fonction | Mail |
|------------------------------|--|---|--|
| GOMBERT Ivan | Maison d'Arrêt des Hauts-de-Seine | Adjoint chef de l'Etablissement | Ivan.gombert@justice.fr |
| BAYE Marilyne | Maison d'Arrêt des Hauts-de-Seine | Attachée d'administration de l'Etat | Marilyne.baye@justice.fr |
| CASSOT Emmanuelle | Etudiante Architecte | | Cassot.emmanuelle@gmail.com |
| GIRBAL Sandrine | Ville de Nanterre, Maison des Initiatives Citoyennes - AGORA | Chargée de mission | Sandrine.girbal@marie-nanterre.fr |
| DUPUY-GUERIN Patrick | Université Paris Nanterre | Chargé des relations avec les entreprises | pdupuygu@u-paris10.fr |
| MATHYS Michel | Association ABERPA | Président | Aberpa.nanterre@wanadoo.fr |
| JEAN-GILLES Evelyne | ARS | Développement projet EIS | Evelyne.jean-gilles@ars.sante.fr |
| HERAULT Jean-Marc | POLD | Direction Développement économique | Jm.herault@pold.fr |
| LEBOULANGER Jacques | POLD | Relation entreprises | j.boulanger@pold.fr |
| RAULT François-Xavier | CD92 | Chef de Service Urbanisme | fxrault@hauts-de-Seine.fr |
| POLAILLON Arielle | ECOCAMPUS | | a.polailon@woodeum.com |
| DUBOS Laurent | ECOCAMPUS | | l.dubos@woodeum.com |
| CRESTIN Céline | EPADESA | | ccrestin@epadesa.fr |
| THIERRY Sonia | MEF Mission Locale | Responsable | s.thierry@nanterre.reseau-idf.org |
| ZARAT Medhi | MEF Nanterre | Responsable PLIE/clauses | Mehdi.zarat@mefnanterre.fr |
| CORIAT Nathalie | MEF Nanterre Espace Insertion | Responsable Espace Insertion (RSA) | ncoriat@hauts-de-seine.fr |
| DE CECCO MARCORELLES Deborah | Ville de Nanterre | Chargée d'étude-Pôle Prospective et Stratégie Urbaine – Direction de l'Aménagement et du Développement | Deborah.dececco-marcodelles@mairie-nanterre.fr |
| MORANNE Jennifer | Ville de Nanterre | Chargée d'études pôle Prospective et Stratégie Urbaine – Direction de l'Aménagement et du Développement | Jennifer.moranne@mairie-nanterre.fr |
| ODENA Mireille | Ville de Nanterre | Responsable des arts de la rue | Mireille.odena@mairie-nanterre.fr |
| VIEAU Aline | Ville de Nanterre | Chef de projet Petit Nanterre-Vie citoyenne | Aline.vieau@mairie.nanterre.fr |
| FARZAD Hadjira | Ville de Nanterre | Responsable du service Développement Local – Direction de l'Aménagement et du Développement | Hadjira.farzad@mairie-nanterre.fr |
| BLANCOT Christiane | Apur | | Christiane.BLANCOT@apur.org |
| PEPION Ludovic | Apur | | Ludovic.PEPION@apur.org |
| PIERRE-MARIE Emmanuelle | Apur | | emmanuelle.pierre-marie@apur.org |
| PROU-KERREC Zelda | Apur | | zelda.prou-kerrec@apur.org |

Évaluation de l'Impact sur la Santé du projet de reconversion du site des anciennes papeteries de la Seine à Nanterre

Atelier de travail n°2 du 23 mars 2017

En 2016, L'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) a été missionné par la Ville de Nanterre afin de réaliser une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) d'un projet d'aménagement : la reconversion des Papeteries. Le site concerné se situe au Nord de Nanterre, le long des berges de Seine, entre le Parc départemental du Chemin de l'Île et la Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine, à proximité de l'échangeur A14/A86.

Dans le cadre de cette EIS, une méthode de travail autour d'ateliers réunissant des habitants, salariés, institutions de territoire, a été mise en place. Le premier s'est déroulé le 02 février 2017. Il a réuni plus d'une vingtaine de personnes autour des grandes thématiques suivantes : l'environnement, la mobilité, les risques et la résilience. Le second s'est tenu le 23 mars 2017, où une vingtaine d'acteurs ont travaillé sur les thèmes de l'accès à l'emploi et à la formation, sur le processus de réalisation du projet, ainsi que sur les risques et la résilience (thématique transversale). Les ateliers ont permis de faire émerger des problématiques et des propositions qui viennent enrichir celles qui sont ressorties de la concertation préalable menée dans le cadre de la procédure de création de la ZAC des Papeteries, ainsi que de mettre en synergie les acteurs clés du territoire dans l'objectif d'infléchir le projet par le prisme de la santé, du mieux-être.

La démarche de l'EIS est perçue positivement, le nouveau projet est vu comme une chance de requalification du secteur et d'un futur accès à la Seine. La préservation de la nature et la prise en compte de la santé (mieux-être) des riverains et des futurs usagers sont deux éléments qui apparaissent prioritaires.

Ce document est la restitution du travail de ce deuxième atelier.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPPEC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

